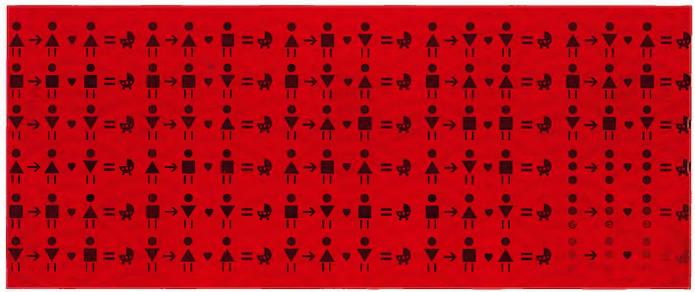
321802



Recueil aire 18 2

> hebdomadaire 194° année 18 janvier 2018 n° 2 / 7759° pages 65 à 112



ÉDITORIAL

65 Des enfants moins égaux que les autres..., Didier Guével

ACTUALITÉS

- 68 Crédit immobilier (assurance) : constitutionnalité du régime
- 69 Déclaration des créances (contestation) : destinataire de l'avis de contestation
- 69 Bail d'habitation (droit de préemption) : inconstitutionnalité du régime de la loi de 1975
- 70 État d'urgence (zones de protection) : inconstitutionnalité du régime
- 71 Fin de vie (enfant en état végétatif) : confirmation de la décision d'arrêt des traitements
- 72 Immunité d'exécution (renonciation) : portée de la loi du 9 décembre 2016

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 81 Chronique: La décision d'arrêt des traitements pour les majeurs protégés, Amélie Gogos-Gintrand
- 87 Panorama: Avocat, Thierry Wickers
- 97 Notes: Consultation de site internet : seconde censure. De la difficulté de légiférer en matière terroriste, note sous Cons. const., 15 déc. 2017, Yves Mayaud
- De la loyauté de la preuve pénale et de ses composantes, note sous Cass., ass. plén., 10 nov. 2017, Olivier Décima
- Des précisions sur le juge territorialement compétent pour les contrats de travail du personnel navigant dès compagnies low cost, note sous CJUE 14 sept. 2017, Pascal Dupont et Ghislain Poissonnier

ENTRETIEN

112 Nadine Del Pin - Les ateliers de coparentalité



Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux 75685 PARIS CEDEX 14 Tél. (Rédaction) 0140645366 Fax 0140645466 www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

Président,
Directeur de la publication,
Philippe Déroche

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER, Philippe MERLE et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

RÉDACTION

· DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370) Thomas LEFORT (5356)

· CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET Société et marché financier: Alain LIENHARD

· ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366) Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 0141484792 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable

Tél.: 0820 800 017 - Fax: 0140648992

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)
Prix de l'abonnement: France: 590 € HT (602,39 € TTC)

Étranger: 656 € HT

Prix au numéro: 26,55 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE, 733 ruc St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Janvier 2018

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €
Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14°
RCS Paris 572 195 550
Siret 572 195 55000098
Code APE 5811Z
TVA FR69 572 195 550

Société des Éditions Lefebvre Sarrut



PEFC

Origine du papier: Portugal Taux de fibres recyclées: 0 % Certification PEFCTM Indice Eutrophisation: 0,08 kg/t

SOMMAIRE





68

DROIT DES AFFAIRES

Consommation

Crédit immobilier (assurance) : constitutionnalité du régime, Cons. const., 12 janv. 2018

Entreprise en difficulté

Déclaration des créances (contestation) : destinataire de l'avis de contestation, Com. 10 janv. 2018

69

DROIT IMMOBILIER

Bail

Bail d'habitation (droit de préemption) : inconstitutionnalité du régime de la loi de 1975, Cons. const., 9 janv. 2018

70

DROIT PUBLIC

Droit administratif

État d'urgence (zones de protection) : inconstitutionnalité du régime, Cons. const., 11 janv. 2018

Santé publique

Fin de vie (enfant en état végétatif) :

confirmation de la décision d'arrêt des traitements,

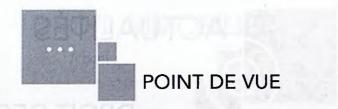
CE 5 janv. 2018

72

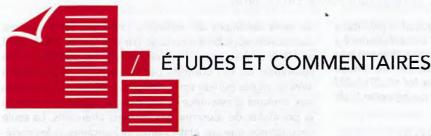
PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Voie d'exécution

Immunité d'exécution (renonciation) : portée de la loi du 9 décembre 2016, Civ. 1[∞], 10 janv. 2018



Autre sexe outre-Rhin? « Plaisante justice qu'une rivière borde... » par Benjamin Moron-Puech



CHRONIQUES

Vers un droit spécial de la filiation ? par Sophie Paricard

81

La décision d'arrêt des traitements pour les majeurs protégés par Amélie Gogos-Gintrand

PANORAMA

Avocat septembre 2016 - septembre 2017 par Thierry Wickers

NOTES

Consultation de site internet : seconde censure. De la difficulté de légiférer en matière terroriste, note sous Cons. const., 15 déc. 2017 par Yves Mayaud

103

De la loyauté de la preuve pénale et de ses composantes, note sous Cass., ass. plén., 10 nov. 2017 par Olivier Décima

107

Des précisions sur le juge territorialement compétent pour les contrats de travail du personnel navigant des compagnies low cost, note sous CJUE 14 sept. 2017 par Pascal Dupont et Ghislain Poissonnier



Nadine Del Pin - Les ateliers de coparentalité

à l'attention des auteurs

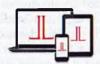
Les manuscrits envoyés pour publication au Recueil Dalloz donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres cu fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont,

conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du Recueil Dalloz, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

112

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

> Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr